



Insertion par l'économie : la CCI Hauts-de-Seine et Pôle emploi unissent leurs forces.

La CCI Hauts-de-Seine et la direction territoriale Hauts-de-Seine de Pôle Emploi ont signé le 13 novembre dernier une convention de partenariat pour renforcer leur coopération en faveur de l'entrepreneuriat et de l'emploi.

En présence de Madame Boillaud, Directrice de la Direction des Hauts-de-Seine, et de l'ensemble des membres du Bureau de la CCI Hauts de Seine, Madame Badenes Lopez, Directrice de Pôle emploi Hauts-de-Seine et Monsieur Patrick Ponthier, Président de la CCI Hauts-de-Seine, ont signé ce mardi 13 novembre une nouvelle convention de partenariat afin de développer l'efficacité de leurs actions en matière d'emploi pour les habitants et les entreprises des Hauts-de-Seine.

Bien qu'on associe peu la CCI Hauts-de-Seine à l'action en faveur des demandeurs d'emploi, elle conduit des actions massives en matière d'insertion par l'économie et collabore avec Pôle emploi depuis plus de dix ans. Ainsi, 70 % des créateurs d'entreprises accueillis à la CCI sont des demandeurs d'emploi.

Cette nouvelle convention n'est pas un simple renouvellement. Elle renforce la continuité de la chaîne d'accompagnement des demandeurs d'emploi créateurs d'entreprises, en articulant les actions respectives des deux partenaires en matière d'entrepreneuriat. Il s'agit de combiner le programme de Pôle Emploi **Activ'Créa** et le programme **Entrepreneur #LEADER** initiée par la région Île-de-France pour lequel la CCI Hauts-de-Seine est l'un des opérateurs majeur.

Cette convention renforce aussi la coopération entre la CCI Hauts-de-Seine et Pôle Emploi :

- pour des actions en direction des demandeurs d'emploi «senior» comme le Forum sur l'emploi des seniors organisé par Pôle emploi et le programme « ARDAN » porté par la CCI,
- pour faciliter l'accès des demandeurs d'emploi aux formations permettant de maîtriser le métier d'entrepreneur : « 5 jours pour entreprendre » et formation diplômante « école des managers »,
- pour la préparation et l'organisation du Concours « Made in 92 » qui associe de nombreux prix des jeunes start-up du département à un cycle de Master class accueillant des jeunes entreprises des Hauts-de-Seine dans les 4 territoires du département. La Grande Soirée finale de remise des Prix « MADE IN 92 » se tiendra le 13 décembre à Meudon à 18H00 au Centre d'art et de culture.